



## ARRÊTÉ D'ANNULATION N°2024\_191

AN04520240423522

La Présidente du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L.313-4, L.452-35 et L.452-36,

Vu les déclarations de création et de vacance d'emploi de catégorie A, B et C transmises au centre de gestion par les collectivités et établissements publics du département du Loiret

### ARRÊTE

#### Article 1 :

Les annulations de déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 7 déclarations établies du 16/04/2024 au 22/04/2024.

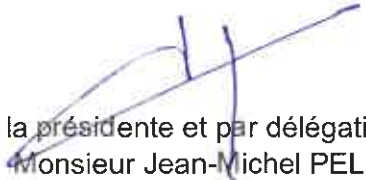
#### Article 2 :

La directrice du centre de gestion du Loiret est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Madame la Préfète du Loiret. La présidente du centre de gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique « Publicité des arrêtés »



Fait à ORLEANS le 23/04/2024

  
Pour la présidente et par délégation,  
Monsieur Jean-Michel PELLE,  
Vice-président du CDG45

| N° de déclaration       | Grade  | Intitulé du poste  | Motif d'annulation                  | Collectivité                           | Date d'annulation | N° du précédent arrêté |
|-------------------------|--|--|-------------------------------------|--|-------------------|------------------------|
| V04523110127<br>1549001 | Auxiliaire de puériculture de classe normale<br>Adjoint technique ,<br>Adjoint technique principal de 1ère classe,<br>Adjoint technique principal de 2ème classe | Auxiliaire de puériculture   | Absence de candidature adaptée      | COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE SULLY | 22/04/2024        | 0452023120532<br>2     |
| V04523120130<br>1553001 | Adjoint technique ,<br>Adjoint technique principal de 1ère classe,<br>Adjoint technique principal de 2ème classe   | Chargé(e) de propreté des locaux   | Annulation du recrutement           | COMMUNE DE VIENNE EN VAL               | 22/04/2024        | 0452024010374<br>7     |
| V04524010132<br>4205001 | Assistant socio-éducatif,<br>Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle   | Référent social - Unité accueil familial et gestion des dispositifs (10812)<br>H/F | Recrutement sur un autre grade      | CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET        | 22/04/2024        | 0452024012307<br>3     |
| V04524020136<br>7194001 | Adjoint d'animation,<br>Adjoint d'animation principal de 1ère classe,<br>Adjoint d'animation principal de 2ème classe,<br>Animateur,                             | ANIMATEUR -<br>ANIMATRICE  | Le temps de travail ne convient pas | COMMUNE DE SAINT JEAN LE BLANC         | 16/04/2024        | 0452024022761<br>6     |

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 045-284500261-20240423-ARR2024\_191-AR



Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret

20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45



|                         |   |  |                              |                  |            |                    |
|-------------------------|---|--|------------------------------|------------------|------------|--------------------|
| V04524032700<br>1066001 | principal de<br>2ème classe<br>Adjoint<br>technique | Chargé de l'entretien des<br>espaces verts | Annulation du<br>recrutement | COMMUNE DE SARAN | 18/04/2024 | 0452024040524<br>9 |
|-------------------------|---|--|------------------------------|------------------|------------|--------------------|

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le



ID : 045-284500261-20240423-ARR2024\_191-AR

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret

20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45